

DOSSIER DE PRESSE

Modernisation des moyens de paiement

Dans un contexte d'amélioration continue du climat des affaires, favorisé par une gestion efficace des finances publiques, des réformes structurelles ainsi que le renforcement de la stabilité sociale et de la sécurité, la Mauritanie a réalisé ces huit dernières années des performances économiques et financières remarquables.

Certaines grandeurs macro-économiques telles le Produit Intérieur Brut, la Masse Monétaire et les Réserves de change ont atteints des records jamais observés, au plan national. La corrélation positive entre l'activité économique réelle et les agrégats monétaires a eu pour corollaire une forte liquidité de l'économie nationale. En effet, de 2009 à 2017¹, le PIB a augmenté de **135,4%** et la masse monétaire a crû de **393,2** Milliards MRO en progressant de **277,11** Milliards à **670,31** Milliards, en juin 2017.

Les perspectives gazières, pétrolières et minières prometteuses, vont générer des encaisses substantielles en devises, qui auront pour contrepartie, des émissions en Ouguiya importantes, à injecter dans une économie liquide où le cash est déjà prépondérant².

Par conséquent, pour gérer, tracer et sécuriser cette liquidité de manière efficace et efficiente, la mise en place de moyens et systèmes de paiement appropriés devient une nécessité impérieuse.

La **Banque Centrale de Mauritanie**, consciente de cette évolution et des nouveaux défis y afférent, a fait de la modernisation des moyens et systèmes de paiement l'un des axes stratégiques prioritaires de sa **stratégie triennale** pour la période **2016 -2018**, actualisée en 2017.

¹ Estimations du FMI, octobre 2017.

² Le niveau de la Fiduciaire (Billets et monnaies en circulation) est passé de **82,2** Milliards en 2009 à **185,2** Milliards d'ouguiya, en juin 2017, soit une progression de **125,3%**.





Plusieurs séminaires, études et enquêtes sur le sujet ont été réalisés et plusieurs projets ont été lancés dans le cadre du Plan de modernisation de la BCM afin d'atteindre cet objectif : Mise en place d'un *Cash Center* répondant aux normes et standards internationaux, projets de mise en place d'un Système National de Paiement, promotion des paiements électroniques, etc.

Dans cette perspective, la BCM a organisé les 13 et 14 septembre 2017 un séminaire de réflexion sur « **les perspectives de développement des moyens de paiement en Mauritanie** » auquel ont pris part toutes les parties prenantes concernées par la problématique de modernisation des moyens et systèmes de paiement ainsi que nos partenaires étrangers (partenaires techniques et financiers et fournisseurs de billets et de pièces de monnaie). Les quatre ateliers³ du séminaire ont été l'occasion pour les participants de faire l'état des lieux des différents systèmes de paiement et d'élaborer des recommandations afin répondre aux défis identifiés⁴.

D'autre part, en dépit des mesures prises par la BCM pour la promotion et le développement du secteur bancaire et en particulier de la monétique, l'utilisation des moyens de paiement demeure essentiellement axée sur le cash. La majorité des transactions commerciales se dénouent en liquide. Cet état de fait induit des coûts additionnels importants ainsi que des externalités négatives, tant pour l'Institut d'Emission que pour toute la collectivité nationale (coûts de fonctionnement et de gestion exorbitants).

La Banque Centrale de Mauritanie, qui a la lourde responsabilité d'émettre et d'entretenir les billets de banque et les pièces de monnaie, sur le territoire national, au motif de facilitation des échanges transactionnels, se trouve confrontée à **six défis majeurs** liés à la gestion de la Fiduciaire :

- 1- **Gestion d'une circulation simultanée de plusieurs séries de billets et de pièces de six dénominations chacune avec des formats et des supports variés** rendant plus difficile l'entretien de la circulation fiduciaire (le transport, le comptage, le tri, le stockage et la destruction de billets) ;
- 2- **Coût exorbitant de la gestion de la Fiduciaire et mauvaise qualité des substrats des billets et alliage des pièces de monnaie ;**
- 3- **Risques importants de Blanchiment d'argent et faux monnayage** notamment la falsification des hautes dénominations (billets de 2000 et 5000) ;
- 4- **Un faible taux de bancarisation ;**

شارع الاستقلال
ص ب: 623
نواكشوط - موريتانيا
هاتف:
+ 222.45.25.22.06
+ 222.45.25.28.88
فاكس:
+ 222.45.25.27.59
info@bcm.mr
www.bcm.mr
BP 623
Nouakchott Mauritanie
Tel : +222.45.25.22.06
+ 222.45.25.28.88
Fax: +222.45.25.27.59
info@bcm.mr
www.bcm.mr



³ La Fiduciaire, la bancarisation, les paiements scripturaux et les paiements électroniques.

⁴ Synthèse et recommandations du séminaire en annexe.



- 5- **Une faible utilisation des autres moyens de paiements** (scripturaux et électroniques) par rapport au cash.
- 6- **La faible circulation des pièces de monnaie** due à l'érosion de leurs valeurs ce qui favorise une inflation non justifiée par le contexte économique.

Au vu de tous ces défis urgents à relever, et en prenant en compte les recommandations de tous les acteurs économiques, la BCM a initié une feuille de route en matière de modernisation des moyens et systèmes de paiement dont la finalité principale est de rendre les transactions commerciales plus formelles et plus fluides, de lutter contre le blanchiment d'argent et le faux monnayage et de redonner à l'Ouguiya plus de valeur. Cette feuille de route se décline en cinq axes majeurs :

1. **Démonétisation des billets et pièces de monnaie en circulation** pour protéger notre monnaie nationale contre la falsification. La réforme, vise à restructurer et à moderniser la monnaie fiduciaire (l'Ouguiya) à travers **une démonétisation** de toutes les séries de billets de banque et de pièces de monnaie actuellement en circulation et leur remplacement par de nouvelles séries Ouguiya, plus fortes, plus sûres, plus durables et plus novatrices. Tous les nouveaux billets seront en polymère. Cette opération sera faite durant une durée diffusante pour permettre aux acteurs économiques et aux citoyens de s'adapter.

2. **Renforcement de la valeur de la monnaie nationale** en réintroduisant et en encourageant l'usage de la monnaie divisionnaire (pièces de monnaie qui possèdent une plus longue durée de vie) et qui permettrait une simplification des opérations commerciales ainsi que la comptabilisation et l'expression des valeurs monétaires, une confiance accrue dans la monnaie nationale ainsi qu'une réduction des coûts et une sécurité des transactions.

Ceci passera par un changement de la base de l'Ouguiya qui consiste à la suppression **d'un zéro** sur chacune des dénominations (**100 MRO = 10 MRU ; 10 MRO = 1 MRU**) et répond à la volonté des Pouvoirs publics d'adapter les moyens de paiements aux exigences du modernisme et de la compétitivité de notre économie.

Autrement dit, le changement de base de la monnaie prévoit la division d'une unité de monnaie par un dénominateur commun et l'adaptation de cette monnaie améliorée à chaque somme affichée sur les billets et sur les pièces de monnaie. L'exercice de changement de base





de notre monnaie nationale consiste à diviser la monnaie ancienne par dix (10). Il n'entraînera aucun changement sur le nom de la monnaie nationale qui demeure l'**Ouguiya**.

3. **Promotion de la bancarisation** et l'accès aux services financiers sur tout le territoire national en simplifiant notamment la procédure d'ouverture de comptes bancaires et en améliorant la couverture géographique ;

4. **Vulgarisation des moyens de paiements électroniques et scripturaux** comme alternatives à l'utilisation excessive du cash.

5. **Mise en place d'un Conseil National des Paiements** qui regroupera tous les acteurs concernés par les problématiques de paiement et dont la mission sera l'accompagnement des actions de modernisation entreprises par la BCM et le secteur bancaire.

